

ARRÊTÉ DEP-2025-220 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE OPERATEUR DE SERVICE –
RELATION CLIENT ET LIVRAISON

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Opérateur de service – relation client et livraison ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Opérateur de service – relation client et livraison pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Marc CHAMPROUX, professionnel

Vice-présidente :

Madame Ryad ZAGDOU, enseignante

Enseignants :

Madame Marina M'SAIDIE

Madame Chahinaise MOHAMED

Monsieur Redah BOUCETTA

Monsieur Philippe ANDUZE

Professionnels :

Monsieur Eric AMENDOLA

Monsieur Fabrice ANGOLE

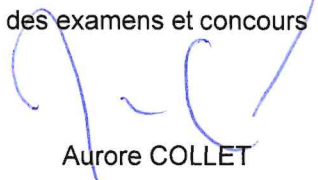
Monsieur Christophe DEMOL

Monsieur Jean-Benoît RIAANT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET